



Bidart
B I D A R T E

Loi du 5 Avril 1884 (Article 56)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BIDART
(N° 241104-03)**

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre et le quatre du mois de novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Bidart, régulièrement convoqué le vingt-neuf octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS

Emmanuel ALZURI, Maire - Marc BÉRARD, Maryse SANPONS, Francis TAMBOURINDEGUY, Mabel ETCHEMENDY, Gérard GOYA, Claire MARJAK, Adjoint au Maire, Christian BORDENAVE, Pierre ESPILONDO, Jean-Philippe OUSTALET, Pantxo ITHURRIA, Sophie VALDAYRON, Alexandra BOUR, Sophie DUFIET, Stéphanie MICHEL, Amaia ETCHELECOU, Laurent BRIAULT, Pierre DAGOIS, Éric IRASTORZA, Jeanne DUBOIS, Michel LAMARQUE, Denis LUTHEREAU, Isabelle CHARRITTON

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

Christine CAYZAC ayant donné pouvoir à Sophie VALDAYRON, Marc CAMPANDEGUY ayant donné pouvoir à Marc BÉRARD, Christine CALEN ayant donné pouvoir à Mabel ETCHEMENDY, Florence POEYUSAN ayant donné pouvoir à Claire MARJAK, Fabienne LAUTIER-ROY ayant donné pouvoir à Maryse SANPONS, Manu PORTET ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Amaia ETCHELECOU

OBJET :

ADMISSION DE CRÉANCES EN NON VALEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les titres de recettes suivants ont été établis :

Exercice	Objet	Montant restant à recouvrer	Motif
2019	Prestations services	33,60	Poursuite sans effet
2019	Prestations services	42,40	Poursuite sans effet
2019	Dotations	215,61	Poursuite sans effet
2019	Prestations services	330,00	Poursuite sans effet
2020	Prestations services	330,00	Poursuite sans effet
2020	Produits gestion courantes autres	78,30	Poursuite sans effet
2021	Prestations services	100,20	Poursuite sans effet
2021	Prestations services	4,30	Poursuite sans effet
2021	Prestations services	16,98	Poursuite sans effet
2021	Prestations services	31,34	RAR inférieur seuil poursuite
2021	Centre aéré	34,80	Poursuite sans effet
2021	Prestations services	42,40	Poursuite sans effet
2022	Prestations services	42,56	Poursuite sans effet

2022	Prestations services	76,00	Poursuite sans effet
2022	Produits gestion courantes autres	0,09	RAR inférieur seuil poursuite
2022	Produits gestion courantes autres	2,10	Poursuite sans effet
2022	Produits gestion courantes autres	9,40	Poursuite sans effet
2022	Centre aéré	9,40	Poursuite sans effet
2022	Produits gestion courantes autres	15,60	Poursuite sans effet
2022	Cantine	18,54	Poursuite sans effet
2022	Produits gestion courantes autres	24,71	Poursuite sans effet
2022	Centre aéré	27,60	Poursuite sans effet
2022	Cantine	35,82	Poursuite sans effet
2022	Cantine	37,10	Poursuite sans effet
2022	Produits gestion courantes autres	37,10	Poursuite sans effet
2022	Produits gestion courantes autres	37,50	Poursuite sans effet
2022	Cantine	63,20	Poursuite sans effet
2022	Cantine	63,20	Poursuite sans effet
2022	Cantine	74,42	Poursuite sans effet
2022	Produits gestion courantes autres	100,00	Poursuite sans effet
2022	Produits exceptionnels autres	100,20	Poursuite sans effet
2023	Centre aéré	10,20	Poursuite sans effet
	TOTAL	2 044,67	

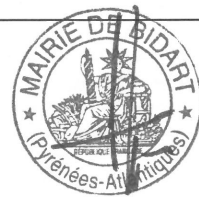
Malgré les différentes poursuites effectuées par le Comptable public, il n'a pas été possible de recouvrer ces sommes.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité admet ces titres en non valeur.

Fait et délibéré à Bidart, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et certificat d'affichage.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,



EMMANUEL ALZURI

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le *08.11.2024*
et publication ou notification du *15.11.2024*

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,



EMMANUEL ALZURI